



Projet de changement du chef-lieu de la commune de Conques-en-Rouergue.

1- Les raisons du projet

A- Une labélisation Grand Site Occitanie, Grand Site de France et travaux de concert avec l'ADAPT qui préconisent l'existence d'un Office de Tourisme digne du territoire de Conques-Marcilac.

Si historiquement, le chef-lieu de la commune nouvelle a été placé à Conques, il s'agissait de calquer le chef-lieu de la commune nouvelle sur la commune initialement chef-lieu du canton. Il s'agissait aussi d'envoyer comme signal que la commune nouvelle s'articulerait en fonction des spécificités de chaque commune déléguée avec Conques en chef de file puisque c'est la commune moteur dans la mesure où c'est la plus concernée par le flux touristique.

Aujourd'hui de nombreux projets inscrivent Conques dans une dynamique tournée vers d'autres territoires comme celui du Cantal qui s'associe avec la commune nouvelle mais aussi Pruines, Sénergues pour candidater à la labellisation Grand Site de France. Les communes déléguées ont pu trouver leur place à travers la stratégie d'accueil des visiteurs.

Cette démarche engage le territoire à se doter d'outil adapté à la dimension Grand Site de France et ainsi à proposer un Office de Tourisme qui non seulement pourrait recevoir le public nombreux des visiteurs mais également offrir un espace de visite immersif grâce aux nouvelles technologies. Dans ce cadre, la

commune de Conques travaille depuis une dizaine d'année avec l'Institut Uni La Salle de Beauvais autour d'un projet de géoscience permettant une cartographie 3D de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques qui pourrait être intégrée dans le dispositif du futur Office de Tourisme.

C'est pourquoi plusieurs études ont été réalisées afin de déterminer quel bâtiment serait à même de recevoir un tel projet. Finalement, le choix de la communauté de commune, compétente en matière de tourisme, s'est porté sur le seul bâtiment où un tel projet puisse être envisagé : l'actuelle mairie de Conques, également chef-lieu de la commune nouvelle.

B- Une nouvelle organisation qui permet à la commune nouvelle d'être à la hauteur des enjeux d'accessibilité et environnementaux tout en maintenant sa volonté de proximité pour l'utilisateur.

Cette décision donne l'opportunité à la commune de revoir, à l'aune des enjeux actuels de développement durable et d'accessibilité, les conditions d'accueil des habitants de la commune nouvelle.

En effet, le choix a été fait par la municipalité de conserver les mairies déléguées. Dans un souci de proximité avec le public, l'accueil des usagers est ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Il est réalisé sur les différentes communes déléguées selon le planning suivant :

	Noailhac	Conques	Saint-Cyprien	Grand-Vabre
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
	Uniquement sur RDV 05.65.72.83.60	Uniquement sur RDV 05.65.72.83.60		Uniquement sur RDV 05.65.72.83.60

On constate que les accueils sont répartis en fonction de la fréquentation et qu'ils sont donc plus fréquents sur la commune déléguée de Saint-Cyprien. Le vendredi permet de s'adapter aux éventuelles demandes en proposant des accueils avec les élus sur rendez-vous.

Dans le cadre du changement de chef-lieu, ce planning d'accueil sera conservé puisque l'ancien bâtiment de l'office de tourisme deviendra une mairie annexe. Il est même envisagé dans un avenir proche de mutualiser les accueils des agences postales communales et des mairies déléguées sur les communes déléguées de Conques et de Grand-Vabre pour pouvoir proposer aux habitants des plages d'accueil étendues.

La volonté de la municipalité est de conserver ces accueils de proximité comme c'est le cas à Noailhac où les locaux de la mairie ont été déplacés pour offrir un accueil adapté à tous (mise en accessibilité). Le bureau d'accueil municipal est dans cette commune déléguée regroupé avec les locaux dédiés à l'antenne de la bibliothèque.

La mairie du chef-lieu à Saint-Cyprien-sur-Dourdou sera ainsi également accessible à tout public et sera placée dans le bourg-centre de Saint-Cyprien. Cela permettra de réaffirmer sa fonction de bourg-centre (commerces, bar, cabinet vétérinaires, cabinet infirmiers, aides-soignants, ADMR, services petites enfance, école avec 4 classes, centre de loisir...) La rénovation de ce bâtiment faisait déjà parti des projets du contrat Bourgs-Centres Occitanie/Pyrénées-Méditerranée conclu avec la communauté de commune Conques-Marcillac et le PETR Centre Ouest Aveyron pour la période 2019-2021. Il est également repris au sein du PPI 2022-2028 au titre de l'offre de service et de l'adaptation aux nouvelles attentes. Sa situation en plein centre bourg, accessible depuis la place rénovée, proche des commerces permet à ce site de renforcer le dynamisme du centre bourg.

Sa situation en cœur de village constitue un véritable atout pour les services proposés aux citoyens mais aussi aux employés et aux élus. L'installation dans un même lieu des services de la mairie et des locaux associatifs répond à un véritable enjeu spatial et social de cohésion intergénérationnel. Elle favorisera et valorisera les échanges et la mise en commun d'espaces et de moyens sur le territoire. Ainsi, la mairie de Saint-Cyprien accueille depuis déjà plusieurs années des permanences, comme celle de la maison France Service, de Groupama, de la MSA ou encore des assistances sociales de secteur.... Cet accueil sera favorisé par la mise en place de bureaux adaptés et équipés dès la conception. Le

déplacement de chef-lieu permet également un accueil des habitants plus simple, le parking de Conques étant en saison touristique souvent complet.

2- Présentation du projet

Les avantages de ce déménagement sont multiples : tous les sujets d'amélioration du projet visent à proposer un bâtiment agréable, fonctionnel et sécurisant. Le but est de garantir un bâtiment aux performances techniques et environnementales optimales offrant un espace cohérent, fonctionnel et durable permettant l'appropriation et le bien être des usagers.

- L'accessibilité : la totalité du bâtiment de la mairie sera accessible. Il contiendra une salle au rez-de-chaussée pour les associations et les évènements privés avec des sanitaires également accessibles.
- L'achat de l'ancienne pâtisserie, pour la somme de 20 000 € lors d'une mise aux enchères au Tribunal de Rodez le 19 janvier 2021, va permettre de bénéficier d'espace suffisant pour la salle associative en rez-de-chaussée, la salle du conseil du premier étage et la salle des archives au deuxième étage. La salle associative sera autonome et pourra fonctionner en dehors des ouvertures des services.
- L'accueil des services municipaux sera adapté aux personnes en fauteuil avec un guichet ad hoc. Les bureaux des partenaires seront créés sur mesure. La salle du Conseil sera également accessible par un ascenseur et des sanitaires aux normes PMR seront au même étage.
- Les services administratifs seront répartis en fonction des besoins. Actuellement, il s'agit d'un open-space dans lequel sont reçus les appels, le public ainsi que les agents. Les exigences de confidentialité et de concentration des agents seront mieux respectées et la qualité de vie au travail augmentée. Les élus disposeront également de bureaux pour travailler ou recevoir la population.

- Création d'une salle d'archive pour la commune nouvelle. Actuellement, les archives sont restées dans les communes déléguées et les locaux ne sont pas toujours adaptés. Elles seront réunies dans une salle également accessible par ascenseur.

Ce changement de chef-lieu permet l'adaptation aux enjeux :

- **De proximité** : liés à la création, en 2016, d'une commune nouvelle qui regroupe 4 communes historiques sur un territoire de 10 623ha. Toutes les communes conservent des permanences de la mairie et les horaires pourront même être étendus en regroupant les accueils mairie et de l'agence postale communale. A Saint-Cyprien où se regroupe 50% de la population de la commune nouvelle, la présence de tous les services administratifs favorisera la réponse aux usagers.
- **D'accessibilité** : accès adapté aux personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée ainsi qu'à l'ensemble du bâtiment, l'ascenseur desservant tous les étages. Les espaces de sanitaires seront adaptés. L'escalier est également adapté.
- **Ecologiques** : suppression de la chaudière au fioul, chauffage par pompe à chaleur, mise aux normes environnementales du bâtiment et de l'annexe rattachée au bâtiment. Amélioration significative du DPE par remplacement des menuiseries extérieures, isolation des murs périphériques par l'intérieur, isolation des combles, création d'une ventilation, changement des luminaires pour installation de LED. Ces changements permettent une baisse de consommation Cep d'environ 61% par rapport aux consommations Cep de l'état actuel. L'étiquette énergétique passe de D en termes de consommation d'énergie et D en émission à effet de serre à respectivement B et A. On notera que ces changements, comme les éléments de menuiseries seront modernisés avec sobriété afin de conserver et valoriser les caractéristiques témoins de l'Histoire et du patrimoine architectural aveyronnais.

Certains services municipaux ne seront pas transférés. Ainsi, la mairie annexe de Conques, située au centre du village, sera toujours ouverte au public sur les mêmes horaires qu'avant. L'agence postale communale sera regroupée dans les

mêmes locaux afin de proposer des horaires plus étendus aux habitants. Les services de la bibliothèque et du centre de documentation historique de Conques seront regroupés au centre européen avec l'Association Artistique et Culturelle de Conques avec laquelle ils travaillent déjà étroitement notamment pour la mise en place du cycle de conférence qui font parties des évènements culturels estivaux. Ils seront également dans les mêmes locaux que le syndicat mixte de préfiguration du Grand Site de France avec lequel ils collaborent également étroitement.

Tout comme la bibliothèque de Noailhac qui a pris place dans les bâtiments de la mairie annexe de Noailhac, ils seront à terme reliés à la future médiathèque de Saint-Cyprien afin de pouvoir proposer un service de qualité toujours en proximité des habitants du territoire.

3- Les coûts

Pour que ce bâtiment puisse s'intégrer dans la démarche du territoire, le cabinet d'architecte TAWLA a été choisi pour sa proposition architecturale remarquable. Le projet a été divisé en 15 lots dont les coûts sont répartis comme suit :

	Montant H.T.
Lot 1 – Démolition – Gros Œuvre	229 359.48€
Lot 2 – Charpente Bois	10 692.75€
Lot 3 – Couverture zinguerie	48 502.46€
Lot 4 – Traitement de façade	37 792.99€
Lot 5 – Menuiseries Extérieures	98 407.85€
Lot 6 -Serrurerie	101 484.62€
Lot 7 – Plâtrerie – isolation	69 251.45€
Lot 8- Plafonds suspendus	22 913.91€
Lot 9 – Menuiseries Intérieures	79 869.63€
Lot 10 – Sols souples	24 886.37€
Lot 11 - Peinture	18 650€
Lot 12 - Electricité	58 677.44€
Lot 13 – Plomberie Ventilation Chauffage	158 758€
Lot 14 – Appareils élévateurs	24 400€
Lot 15 - Désamiantage	44 300€
TOTAL HT	1 027 946.95€

Le coût du déménagement de la mairie principale de Conques et de la mairie déléguée provisoire de Saint-Cyprien est estimé à 6 000.00 € H.T.

Le coût d'aménagement de la future mairie déléguée de Conques et de l'agence postale est estimé à 40 000.00 € H.T.

Ce projet permet de redynamiser le bourg-centre de Saint-Cyprien mais aussi le fonctionnement communal en améliorant le bien-être au travail, l'inclusion des publics, le travail des associations ainsi que l'accueil et l'accompagnement des usagers.